



Délibération du Comité syndical N° 935-10-22

**Objet : Organisation
Ingénierie Leader à
compter du 31
octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Pontivy dans les locaux de Pontivy Communauté –sur convocation de son Président, Claude VIET

Etaient présents : AUDO Daniel, GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, LE BOUEDEC Joseph, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, POURCHASSE Michel, ROLLAND Benoit, VIET Claude.

Etaient excusés : LE STRAT Sylvette, ROBIN Guénaël,

Autres personnes : MOREL Martine, LE MAINTEC Lucas, LEURETTE Romain, POHARDY Fanny, RICHARD Gildas.

Secrétaire de séance : Daniel AUDO

Date des convocations : 18 octobre 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant la délibération 926-03-22 portant sur l'ingénierie / subvention Leader 2022

Pour assurer la charge de travail sur Leader, il est proposé de :

- Passer C LE MASSON de 0.5 à 0.8 ETP
- De mobiliser L LE MAINTEC pour les 2 prochains CUP et l'accompagnement au 2^{ème} avis.
- De lancer le recrutement d'un chargé de mission en novembre – dans la perspective d'une prise de poste fin février 2023, si la candidature Leader du Pays de Pontivy est retenue.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité les dispositions relatives au suivi du programme Leader, à savoir :

- Passage de C LE MASSON de 0.5 à 0.8 ETP
- Mobilisation de L LE MAINTEC pour les 2 prochains CUP et l'accompagnement au 2^{ème} avis.
- Lancement du recrutement d'un chargé de mission en novembre – dans la perspective d'une prise de poste fin février 2023, si la candidature Leader du Pays de Pontivy est retenue.

Ces agents étant mis à disposition par Pontivy Communauté, Pontivy Communauté est chargée d'engager les dispositions convenues.

Fait à Pontivy,
Le 26 octobre 2022
Le Président,
Claude VIET

SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY

Nombre de membres
en exercice : 13

Présents : 9

Absents : 4